

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

6992

Société :

RAM

1054A

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JISMANI AHMED

Date de naissance :

25.01.1959

Adresse :

REGEL FAJR

Tél. :

06 75 59 26 51

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Centre d'Urologie  
Professeur Saâd BENJELLOUN  
- Chirurgien Urologue  
Ancien Chef du Service d'Urologie  
59.00. Zerktouni, Résidence les Fleurs  
Casablanca Tel. : 0522 88 01 12 / 13 / 14

Date de consultation :

18 FEV. 2022

Nom et prénom du malade :

JISMANI AHMED

Age :

Lien de parenté :

Lieutenant Urologue  
Professeur Saâd BENJELLOUN

Enfant

Nature de la maladie :

Lieutenant Urologue  
Professeur Saâd BENJELLOUN

En cas d'accident précisez les circonstances :

Lieutenant Urologue  
Professeur Saâd BENJELLOUN

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 27/02/22

Signature de l'adhérent(e) :



EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	18/02/22	309,35

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES						
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.						
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.						
<b>SOINS DENTAIRES</b>  	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>		
						COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
						MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
						DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
						FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
	<b>O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES</b>  	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
H 25533412   21433552 00000000   00000000 D ----- G 00000000   00000000 35533411   11433553 B						
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
					MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
					DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
					DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	
<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</b>						
<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION</b>						

# Centre d'urologie Pr. Saad Benjelloun

18. 2. 2012

m Tissam Ameen

Δ93,50  
PHARMACIE GHIFRAINE  
Dr H. Zektouni - CONTIFLO  
Rue 2 N° 416 Bloc (C)  
Quartier Al Gouda di Bernoussi  
Casablanca  
x 53,60  
Δ 1's  
Δ 300,30

+ 3 mois  
d'un

PHARMACIE GHIFRAINE  
Dr H. Zektouni - AILA  
Rue 2 N° 416 Bloc (C)  
Quartier Al Gouda di Bernoussi  
Casablanca

Centre d'Urologie  
Professeur Saad BENJELLOUN  
- Chirurgien Urologue -  
Ancien Chef du Service d'Urologie  
59, Bd. Zerkouni, Résidence les fleurs  
Casablanca - Tel.: 0522 38 01 12/13/14

N°I.C.E :0016382<sup>1</sup>



CONTIFLO® D



10 Gélules  
à libération prolongée  
Voie orale  
0.4 mg

CONTIFLO® D



10 Gélules  
à libération prolongée  
Voie orale  
0.4 mg

Centre d'urologie du Professeur Saad Benjelloun, Résidences les fleurs, 59 boulevard Zerkouni  
TEL : 022 88 01 12/13 FAX : 22 88 01 14 E.mail :pr.saadbenjelloun@gmail.com 20 000 Casablanca